

L'**Hébergement Temporaire Non Médicalisé**, aussi appelé hôtel hospitalier, est un dispositif mis en place en France depuis 2021 pour proposer à **certains patients** un hébergement temporaire à proximité d'un établissement de santé, sans prise en charge médicale.

L'objectif de l'HTNM est de faciliter l'accès aux soins pour les **patients** éloignés de l'hôpital tout en réduisant les durées d'hospitalisation inutiles.

Le dispositif s'adresse aux **patients** qui suivent un traitement répétitif (chimiothérapie, caisson hyperbare etc...), sont en soins ambulatoires (entrée et sortie le même jour) et dont l'éloignement pose problème. Il s'adresse également aux femmes enceintes présentant une grossesse à risque.

L'hébergement est prescrit par l'équipe médicale dans le cadre du parcours de soin du patient. **Il est pris en charge par l'Assurance Maladie.**

Si vous pensez être éligible à ce dispositif et qu'il ne vous a pas été proposé, parlez-en à votre médecin.

Le Laurier Rose est partenaire du CHU dans ce dispositif.